

Chabaka - Producers Network

Règlement

Article 1 : Objet

Dans l'objectif de soutenir et d'accompagner les réalisateurs et les producteurs africains et arabes porteurs d'un projet de long métrage fiction ou documentaire en cours de développement, la Direction des JCC a mis en place le Chabaka - Producers Network-. Organisé pendant trois jours, le Chabaka - Producers Network- a pour objectif la présentation à des partenaires internationaux producteurs, distributeurs, diffuseurs, ou autres, de projets de longs métrages arabes et africains, en phase de développement.

Article 2 : Date

Chabaka - Producers Network- -aura lieu les 5, 6 et 7 Novembre 2018 dans le cadre des J.C.C. selon les conditions définies ci-après.

Article 3 : Candidature

Sont appelés à présenter leurs projets, les réalisateurs et les producteurs citoyens d'un état africain ou arabe. Un réalisateur et un producteur ne peuvent présenter que deux projets au maximum.

Article 4 : Présélection

Le comité de sélection du Chabaka - Producers Network- retiendra, sur l'ensemble des dossiers proposés, au maximum 12 projets de longs métrages de fiction et /ou documentaires de création. Ces projets sélectionnés seront ensuite présentés et examinés dans les conditions prévues dans l'article 7.

Article 5 : Bourses

Les Bourses d'aide au développement de Chabaka - Producers Network-- seront attribuées par un jury international suite à la séance de présentation des projets du 7 novembre 2018

Article 6 : Soumission des projets

Les réalisateurs et les producteurs désireux de participer au Chabaka - Producers Network- devront avoir produit et/ou réalisé chacun au moins 3 courts métrages ou un long métrage.

Les candidats devront fournir pour chaque projet un dossier, en français et/ou en anglais, et/ou en arabe. Deux langues sont exigées.

Le dossier doit être constitué comme suit pour la présélection:

- Le formulaire d'inscription dûment rempli
- Un synopsis court
- Une note d'intention de l'auteur
- Un traitement d'une page
- Un budget estimatif du projet.

- Une biofilmographie de l'auteur et du réalisateur
- Une biofilmographie du producteur ou de la société de production + une photo
- Une biographie du réalisateur
- Un lien de visionnage du dernier travail du réalisateur et du producteur.

Seuls les dossiers complets seront examinés.

Les dossiers devront être communiqués exclusivement via la plateforme d'inscription des JCC.

Le dernier délai d'acceptation est fixé au 1^{er} Septembre 2018.

Article 7 : Examen du dossier et procédures de sélection

Pour l'examen des projets, la direction des JCC réunira un Comité de sélection composé de personnalités reconnues du cinéma et de l'audiovisuel.

Les projets sélectionnés seront portés à la connaissance des candidats un mois avant la tenue du Chabaka - Producers Network-. Le producteur et/ou le réalisateur de chaque projet sélectionné seront invités à assister au Chabaka - Producers Network- à Tunis. Le festival prendra en charge le séjour et le voyage du producteur et du réalisateur.

Article 8 : Mention obligatoire

Les projets lauréats devront faire figurer, une fois le film terminé, la mention obligatoire : «Avec le soutien de l'Atelier Chabaka» en incluant le logo des JCC dans le générique du film et dans tous les documents d'information. La Première arabe du film sera obligatoirement réservée aux JCC pour les films arabes. La Première africaine du film sera obligatoirement réservée aux JCC pour les films africains

Article 9: Généralité

Le présent règlement est rédigé en arabe, en français et en anglais. En cas de désaccord sur l'interprétation du texte, seule la version arabe fera foi.

La Direction des Journées Cinématographiques de Carthage se réserve le droit de prendre toutes décisions relatives à des questions non prévues par le présent règlement. La Direction des Journées Cinématographiques de Carthage pourra notamment, pour des motifs présentant un caractère de gravité dont l'importance sera souverainement appréciée par elle, annuler, retarder, écarter, interrompre l'évènement, sans recours possible.

Les demandes de participation au Chabaka - Producers Network- des Journées Cinématographiques de Carthage impliquent l'acceptation inconditionnelle du présent règlement et du règlement Général des JCC.